

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2010

A 20 heures, en mairie, sous la présidence de M. BERINGER François, Maire

Etaient présents :

Mmes et MM BERINGER Ludovic, BRUN Bernard, BRUN Claude, DANNER Christophe, FOHRER Simone, GOETZ Marc, HOMBERT Liliane, INVERNIZZI Corinne, LANG Annette, MULLER Monique, WALTISPERGER Patrice

Absent excusé : M. LAVANOUX Laurent

Absents : DREYER Grégory, SARTORIO Etienne

ORDRE DU JOUR

Monsieur BERINGER Ludovic a rejoint l'assemblée à 21 H 15 lors de la discussion du point « Divers f ».

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2010

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2010 est approuvé à l'unanimité.

2.RAPPORT ANNUEL DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT 2009

Conformément à l'article L2224-5 du Code Général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente et commente le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2009.

Un exemplaire du rapport est joint en annexe 1 du présent compte-rendu et avait été diffusé en connaissance à tous les membres du Conseil Municipal avant la réunion.

Le Conseil Municipal en prend acte et, à l'unanimité, ADOPTE le rapport.

3.DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire communique une lettre par laquelle l'Association « Swat of Elsass » sollicite une subvention communale pour l'achat d'obstacles gonflables nécessaires à la mise en conformité du terrain d'entraînement.

Le coût de l'investissement s'élève à 2 390 €. Sachant que 400 € pourraient être financés par l'Association, il resterait 1 990 € à verser par la commune.

Il est rappelé que la commune a versé à ladite association une subvention exceptionnelle de 2 000 € en 2009 au titre de « l'aide au démarrage ».

Monsieur le Maire donne la parole à M. GRYGA, membre de l'Association, présent dans la salle, qui donne diverses explications concernant le fonctionnement de « Swat of Elsass ».

Après avoir entendu les propos de Monsieur GRYGA et après délibération, l'assemblée demande à l'association de présenter à l'appui de sa requête un dossier plus étoffé accompagné d'un montage financier pour ce projet de mise en conformité du terrain.
Le point sera redébatu après analyse de ce dossier.

4. INDEMNITE POUR ETABLISSEMENT DE LA LISTE DE REPARTITION DE CHASSE

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 13.6.2008 accordant annuellement à M. MARGRAFF, Trésorier de Blodelsheim, les remises s'élevant à 2 % du produit de location de chasse (recettes) et à 2 % du produit reversé aux propriétaires fonciers (dépenses),

. Considérant que Monsieur MARGRAFF a quitté la trésorerie de Blodelsheim le 30.9.2009 et a été remplacé par Mme Christine VEILLARD,

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE à l'unanimité :

- de reconduire les remises visées dans sa délibération du 13.6.2008 au profit de Mme Christine VEILLARD ainsi que des différents comptables qui, le cas échéant, auront en charge la gestion des produits et dépenses de location de chasse pendant la durée des baux de chasse en cours.

Les dispositions relatives aux agents du secrétariat de la mairie de Blodelsheim restent inchangées.

5. CHAUFFAGE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire communique deux lettres du Conseil de Fabrique de l'église de Blodelsheim du 10 mai 2010 : l'une remerciant le Conseil Municipal pour la prise en charge de la restauration de la croix des missions, l'autre évoquant, entre autre, le problème de la vétusté des installations de chauffage de l'église ainsi que l'éventualité de poser des capteurs photovoltaïques sur le toit du bâtiment.

Le Conseil Municipal en prend acte et, conscient de la problématique du chauffage de l'église, charge la Commission Technique d'étudier la question.

Monsieur le Maire et Mme LANG informent l'assemblée que Mme THUET Jeanne a souhaité mettre fin à sa fonction de Présidente du Conseil de Fabrique qu'elle a assurée pendant 23 ans. Une réception sera organisée en son honneur le Samedi 5 juin 2010 au presbytère. La Commune lui remettra un tableau à cette occasion.

6. COMMUNIQUES ET DIVERS

a) Urbanisme

Monsieur le Maire communique la liste des demandes de permis de construire et déclarations préalables introduites en Mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal. (PC 6804110B0008 et 07B0041-3 - DP 10B0019 à B0021).

b) Décision modificative de crédit

Suite à la modification du tableau d'amortissement d'un prêt, le Conseil Municipal DECIDE d'ajuster les crédits ouverts au budget du service de l'eau et de l'assainissement 2010 comme suit :

- Section de fonctionnement :

. Dépenses

Article 66 11	- 1 800
Article 023	+ 1 800

- Section d'investissement :

. Dépenses

Article 1681	+ 1 800
--------------	---------

. Recettes

Article 021	+ 1 800
-------------	---------

c) Conseil Municipal des enfants

Mme Liliane HOMBERT communique les informations du Conseil Municipal des enfants.

Jusqu'à ce jour, la durée du mandat des conseillers municipaux s'étalait du mois de novembre au mois de juin.

Dorénavant la durée du mandat se prolongera jusqu'en novembre. Cette décision permettra au Conseil de participer aux festivités du 13 juillet et 11 novembre.

Certains problèmes de sécurité routière ont été relevés par les jeunes conseillers : Danger à l'intersection des rues Dewatre et de l'Eglise en raison du manque de visibilité, nids de poule dans la chaussée.

Les jeunes conseillers ont décidé de faire confectionner une plaque commémorative à poser à côté de l'arbre de la liberté planté dans la cour de l'école maternelle Dewatre avec l'inscription suivante :

**« ARBRE DE LA LIBERTE
Planté le 8 Février 2005 en présence de la famille DEWATRE »**

Cette plaque sera inaugurée en présence de Monsieur DEWATRE à une date qui sera fixée ultérieurement..

d) Remerciements

Monsieur le Maire communique une carte de remerciements de M. et Mme SITTERLE Nicole et Jean-Pierre pour l'attention témoignée par la commune à Mme BERINGER Lucie à l'occasion de son 85^e anniversaire.

e) Fonctionnement de la station de pompage des eaux usées

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la station de relevage située « Passage Tiergarten » par laquelle transitent les eaux usées du secteur « Tiergarten » est tombée en panne à deux reprises en raison du colmatage des pompes par des produits textiles (chiffonnettes, tissus de polish...).

La réparation de ces pompes a nécessité l'intervention d'une entreprise extérieure pour leur démontage et leur nettoyage.

Une circulaire a été adressée à l'ensemble des usagers afin qu'ils soient vigilants et ne jettent plus de textile dans le réseau.

f) Téléphonie mobile

En séance du 30 avril 2010, Monsieur le Maire avait informé le Conseil Municipal que la Commission Départementale d'Aménagement Foncier avait émis un AVIS DEFAVORABLE à la division de la parcelle de terre appartenant à l'Association Foncière et destinée à l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile.

Suite à ce refus, Monsieur le Maire a demandé à être entendu par ladite commission et il a été reçu le 20 mai dernier pour exposer l'affaire.

Hélas, à l'issue de la réunion, la commission a confirmé sa décision initiale de REFUS.

g) 70^e anniversaire de l'évacuation

Monsieur le Maire rend compte du voyage à Gimont organisé dans le cadre du 70^e anniversaire de l'exode des Blodelsheimois dans cette ville.

Il dresse un bref aperçu du programme élaboré par les Gimontois pour ce séjour de quatre jours. Il évoque la participation au voyage de trois personnes nées à Gimont pendant la période de l'évacuation.

Enfin, il signale que rendez-vous a été pris pour célébrer le 30^e anniversaire du jumelage à Blodelsheim en 2012.

h) Accueil de loisirs des enfants

Monsieur le Maire communique une lettre en date du 27 mai 2010 du bureau exécutif de la M.J.C. l'informant que la M.J.C. a renoncé à se porter « opérateur » du futur périscolaire.

En effet, le Conseil d'Administration de cette association a estimé qu'en l'absence du principal acteur du dossier, à savoir M. WIPF Christian qui a démissionné de ses fonctions, il lui était difficile d'assumer une tâche aussi lourde.

i) Maîtrise de l'urbanisme autour des centrales nucléaires

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion tenue en Préfecture le 2 juin 2010 pour l'application de la circulaire du 17 février 2010 du Ministre de l'Ecologie par laquelle il est demandé de renforcer les mesures de maîtrise d'urbanisme autour des centrales nucléaires.

En effet, suite à la pression d'urbanisme croissante autour de certains sites, il a été nécessaire de maîtriser le développement de l'urbanisme autour de toutes les installations nucléaires.

Aussi, un périmètre de 2 km autour de la centrale a été délimité et sera concerné par de nouvelles dispositions en matière d'urbanisme.

Pour Blodelsheim, seule la partie Nord-Est du ban communal sera concernée par le dispositif et la commune n'est donc que très faiblement impactée.

Il sera néanmoins nécessaire de mettre le Plan Local d'Urbanisme en conformité avec les nouvelles dispositions.

j) Inauguration du Pont sur le Muhlbach

Il est signalé que le pont permettant à la voie ferrée de franchir le Muhlbach au Nord-Est du ban, a été remplacé par le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim. L'ouvrage a été inauguré le mercredi 2 juin 2010.

k) Bail rural

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur PETER Christophe reçue en Mairie le 1^{er} juin 2010, au sujet de la résiliation par la commune du bail à ferme signé en 1984 et donnant en location à l'E.A.R.L. PETER René 11 ares de terrain situé rue de Rumersheim.

Par cette lettre, Monsieur PETER Christophe conteste la transformation du bail rural soumis au statut juridique du fermage en bail rural précaire.

Ce point n'étant pas inscrit à l'ordre du jour, il en sera débattu lors de la prochaine réunion.

l) Enfants de Tchernobyl

L'Association « Les enfants de Tchernobyl » accueille des enfants Ukrainiens et victimes de la catastrophe de Tchernobyl en 1986. En partenariat avec l'A.P.P. de Blodelsheim, elle organisera une « journée de pêche aux étangs » pour les enfants et les familles d'accueil.

A cette occasion, la commune prendra en charge le pot de bienvenue.

m) Aides du Département

Monsieur le Maire signale qu'il a participé à plusieurs réunions organisées par le Conseil Général au sujet de sa nouvelle politique de territorialisation des aides du Département.

Aussi, à l'avenir, seuls seront subventionnés les projets du territoire qui répondront à des objectifs et à des enjeux préalablement identifiés et structurant le développement pour le territoire.

n) Amicale des Anciens Maires

L'Amicale des Anciens Maires du Haut-Rhin organisera une rencontre à l'Etang des Saules le 9 juin 2010. La commune prendra en charge le vin d'honneur à cette occasion.

o) HARDTY FEST

L'Association HARDTY FEST organisera le 13 juin 2010 au Poney Parc une manifestation ayant pour but de promouvoir l'esprit celtique auprès des enfants par le biais de jeux et d'un spectacle.

La commune offrira une coupe pour récompenser les gagnants des jeux.

p) Utilisation de locaux par le P.S.P.G.

Le P.S.P.G. (Peloton spécialisé de protection de gendarmerie) affecté au Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim, est à la recherche d'une salle pour des entraînements sportifs.

La salle polyvalente pourra être mise à sa disposition en journée, pendant les créneaux non utilisés, à des conditions qui restent à définir.

q) Locaux pour l'accueil de loisirs des enfants

L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé pour les travaux de réaménagement des locaux destinés à l'accueil de loisirs des enfants.

Les offres des entreprises sont à remettre pour le 15 Juin 2010.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le **9 juillet 2010.**

TOUR DE TABLE

- Mme Liliane HOMBERT signale que la commission scolaire se réunira le 1^{er} juillet 2010.
Ne pouvant assister au prochain Conseil d'Ecole du 18 juin 2010, Mme LANG Annette se propose de la remplacer.
Elle communique les statistiques relatives à la consultation du site internet de la commune.

- Monsieur Patrice WALTISPERGER rappelle que l'inauguration de la pépinière d'entreprise « LA RUCHE » aura lieu le 11 juin prochain. Une journée « portes ouvertes » sera organisée les 12 et 13 juin.
Les marchés relatifs à la viabilisation de la 3^e tranche de la zone d'activité de la Hardt à Blodelsheim ont été signés. Les travaux démarreront prochainement.
Le prix de vente de terrain de la zone artisanale de la Hardt a été porté à 1 500 € l'are.

- Monsieur BERINGER Ludovic informe l'assemblée que Monsieur BEHE Jean-Marc a été primé au « concours LEPINE 2010 » (médaille de bronze) pour un dispositif permettant de relier la laisse d'un animal à un véhicule non motorisé à roues.
A présent, il est à la recherche d'un investisseur pour promouvoir son invention.
Le Conseil Municipal adresse ses plus vives félicitations à Monsieur BEHE et demande à Mme Liliane HOMBERT de communiquer sur le sujet (presse, Mi Dorf, ganz.info).
Il signale également que deux voitures ont été allumées dans la zone artisanale de la Hardt dans la nuit du 2 au 3 juin 2010.

- Madame Corinne INVERNIZZI informe l'assemblée que son mari Jean-Yves a réussi l'ascension du Mont McKinley, le plus haut sommet d'Amérique du Nord en Alaska (6 193 m).
Le Conseil Municipal lui adresse ses plus vives félicitations.

- Madame Annette LANG signale qu'actuellement deux familles sont secourues régulièrement par la Banque Alimentaire.

- Monsieur BRUN Claude demande si le problème des locaux pour les cours de batterie donnés par l'Association de Musique « Cadence » a été réglé. Il lui est répondu que, pour l'instant, ces cours se déroulent dans la salle multi activité, la batterie pouvant rester en place avec l'accord de la Directrice d'Ecole.
Il demande également l'état d'avancement du dossier concernant l'élargissement du tronçon Ouest de la route départementale N° 50.
Monsieur le Maire lui répond que les travaux avaient été promis pour 2010, cependant, le dossier aurait pris du retard en raison de nouvelles dispositions à prendre en compte au niveau environnemental.
Enfin, Monsieur BRUN signale que certains habitants promènent leurs chiens sur la place située à côté de la M.J.C. et que ces chiens font « leurs besoins » à proximité des jeux et dans les bacs à sable. Une solution devrait être trouvée.

- Madame Monique MULLER signale qu'un camion stationne régulièrement dans la rue des Faisans et ce d'une manière gênante.

▪ Monsieur Marc GOETZ rappelle qu'une réunion de la commission « Festivités » se tiendra Lundi le 7 juin 2010 pour l'organisation des festivités du 13 juillet.

Il signale qu'un rendez-vous est fixé avec M. MENENDEZ, Directeur de la Fédération Départementale des Foyers-Clubs au sujet de la gestion de l'accueil de loisirs des enfants. Suite à ce rendez-vous, la commission « Accueil de loisirs » se réunira probablement fin juin ou début juillet.

Enfin, il précise qu'il serait bon de faire un rappel aux habitants afin que chacun applique les règles élémentaires de civisme à l'égard du voisinage : utilisation des tondeuses et autres machines...

Monsieur Ludovic BERINGER renchérit et signale que récemment, dans le secteur de son domicile, un agriculteur a fait tourner son tracteur à 6 H 30 le Dimanche matin !

Blodelsheim, le 10 juin 2010

Le Maire

François BERINGER



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

ANNEE 2009

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2009 présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMMUNE DE BLODELSHEIM

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2009

SOMMAIRE

TITRE I SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

- 1.A Présentation du territoire desservi
- 1.B Mode de gestion du service
- 1.C Population desservie
- 1.D Ressource en eau
- 1.E Nombre d'abonnements
- 1.F Volumes vendus au cours de l'exercice
- 1.G Réseaux

2. TARIFICATIONS ET RECETTES DU SERVICE

- 2.A Modalité de tarification
- 2.B Facture-type
- 2.C Recettes

3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- 3.A Branchement en plomb
- 3.B Montants financiers
- 3.C Etat de la dette
- 3.D Amortissement
- 3.E Investissements réalisés au cours de l'exercice
- 3.F Investissements projetés

4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

- 4.A Qualité de l'eau
- 4.B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
- 4.C Rendement du réseau de distribution
- 4.D Indice linéaire des volumes non comptés
- 4.E Indice linéaire de pertes en réseau
- 4.F Taux moyen de renouvellement des réseaux
- 4.G Indice d'avancement de la protection de la ressource

5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

TITRE II ASSAINISSEMENT

1. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

- 1.A Présentation du territoire desservi
- 1.B Mode de gestion du service
- 1.C Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées
- 1.D Nombre d'abonnements
- 1.E Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées
- 1.F Linéaire de réseaux de collecte
- 1.G Ouvrages d'épuration des eaux usées

2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

- 2.A Modalités de tarification
- 2.B Facture d'assainissement type
- 2.C Recettes

3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

- 3.A Montants financiers
- 3.B Etat de la dette
- 3.C Amortissements
- 3.D Présentation des projets à l'étude
- 3.E Programmes pluriannuels de travaux adoptés

4. INDICATEURS DE PERFORMANCE

- 4.A Taux moyen de renouvellement des réseaux
- 4.B Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées
- 4.C Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées
- 4.D.E.F. Conformité des effluents, des équipements des stations d'épuration et de leur performance

I)EAU POTABLE

1.CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

A. Présentation du territoire desservi

La totalité de l'agglomération, hormis le Poney Parc et la Baronnie, est desservie par le réseau d'eau.

B.Mode de gestion du service

Le service est géré par la Commune de Blodelsheim en régie simple.

C.Population desservie

Le service dessert environ 1 640 habitants soit 98 % de la population de Blodelsheim.

D.Ressource en eau

Le service achète l'eau après du Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Hardt qui regroupe la Commune de Blodelsheim et le S.I.A.E.P. de Balgau, Fessenheim, Nambshiem et qui a les compétences production, protection du point de prélèvement et transport jusqu'aux réservoirs respectifs.

Le puits qui alimente le château d'eau de Blodelsheim se situe en lisière de la forêt de la Harth.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Profondeur du puits :	50 mètres
Diamètre du puits :	600 mm
Equipement :	0 à – 34 m : tube plein et étanche
	-34 à – 49 m : tube crépiné à nervures repoussées d'ouverture 2 mm
	-49 à – 59 m : tube plein et étanche

Le volume pompé dans ce puits en 2009 est de 86 324 m3.

E.Nombre d'abonnements

La commune de Blodelsheim dessert 653 abonnés.

Tous les branchements sont des branchements domestiques.

F.Volumes vendus au cours de l'exercice

76 640 m3 ont été vendus en 2009.

G.Réseaux

Le linéaire du réseau de canalisation d'eau potable est d'environ 15 km.

Une transcription des « plans papier » sur support informatique est en cours et permettra d'ici quelques mois de connaître ce chiffre avec précision.

2. TARIFICATIONS ET RECETTES DU SERVICE

A.Modalité de tarification

Un tarif unique est en vigueur dans la commune, aucune tarification par tranche, ni forfait pour frais fixes, n'ayant été instaurés.

Le coût annuel de la location du compteur s'établi comme suit :

Compteur de 20 mm	:	16 €
Compteur de 30 mm	:	32 €
Compteur spécial	:	46 €

Le tableau ci-après retrace l'évolution du prix de l'eau, de la redevance assainissement et des taxes depuis 1999.

CHIFFRES EN FRANCS/€

	1999 Frs	2000 Frs	2001 Frs	2002 Frs/€	2003 Frs/€	2004 Frs/€	2005 Frs/€	2006 Frs/€	2007 Frs/€	2008 Frs/€	2009 Frs/€
Eau	5,17	5,17	5,17	5,25 0,80	5,90 0,90	6,23 0,95	6,56 1,00	6,56 1,00	6,56 1,00	6,56 1,00	6,56 1,00
F.N.A.E.	0,14	0,14	0,14	0,14 0,0213	0,14 0,0213	0,14 0,0213					
Redevance de pollution domestique	2,41	2,77	3,19	3,33 0,508	3,15 0,48	2,34 0,357	2,52 0,385	2,49 0,38	3,08 0,47	2,78 0,424	2,78 0,424
Redevance de modernisation des réseaux										1,97 0,300	1,97 0,300
S/Total	7,72	8,08	8,50	8,77 1,3293	9,19 1,4013	8,71 1,33	9,08 1,385	9,05 1,38	9,64 1,47	11,31 1,724	11,31 1,724
Assainissement	3,37	3,37	4,37	5,25 0,80	5,58 0,85	6,10 0,93	6,10 0,93	6,56 1,00	6,56 1,00	6,56 1,00	6,56 1,00
TOTAL	11,09	11,45	12,87	14,02 2,1293	14,77 2,2513	14,81 2,26	15,18 2,31	15,61 2,38	16,20 2,47	17,87 2,724	17,87 2,724

Le service n'est pas assujéti à la T.V.A.

Le tarif 2009 a été fixé par délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 2009 (annexe N°1)

Aucun droit d'accès au réseau n'est appliqué.

B.Facture-type

Les factures d'eau sont établies trois fois par an sur la base de la consommation réelle des 4 mois précédant la période de facturation.

Les périodes de facturations sont les suivantes :

Janvier	à	Avril
Mai	à	Août
Septembre	à	Décembre

Vous trouverez, en annexe 2 un exemple de facture au 12.10.2009 pour un abonné qui a consommé 43 m³ d'eau au cours de la 2^{ème} période de facturation de l'année 2009 (Mai à Août 2009)

C.Recettes

Vente d'eau	73 672,00 €
Location des compteurs	10 650,71 €
Subvention pour bon fonctionnement du service	1 600,00 €
Redevance pour antenne de téléphonie installée sur le château d'eau	5 446,61 €

3.FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

A.Branchement en plomb

Aucun branchement en plomb n'a été remplacé dans l'année.

Leur nombre exact est inconnu mais très faible.

B.Montants financiers

Montant des travaux payés en 2009

- Travaux sur surpresseurs	2 136,06 €
- Installation de branchements particuliers	9 631,38 €
- Remplacement de la conduite Impasse des Jardins	26 220,27 €
- Pose d'une échelle dans la cave du château d'eau	1 812,18 €
- Travaux de calorifugeage des conduites au Château d'Eau	3 588,00 €
- Pose d'un poteau d'incendie rue du Château d'Eau	3 851,42 €
- Montant des subventions :	néant
- Montant des contributions du budget général :	néant

C.Etat de la dette

. Annuité de prêts remboursés en 2009 :	8 371 €
Dont	1 659 € en intérêts
	6 712 € en capital

. Au 31.12.2009, l'état de la dette s'établit comme suit :

	Montant à rembourser au 31.12.2009	Échéance du Prêt
Travaux d'A.E.P. rue du Général de Gaulle Nord – 2004	37 522 €	2014

D.Amortissement

L'état des amortissements fait apparaître les valeurs suivantes :

Amortissement de l'exercice :	19 815,90 €
dont	
. construction et équipement de la station de pompage	2 247,63 €
. matériel spécifique d'exploitation	3 393,78 €
. réseaux	14 174,49 €

E.Investissements réalisés au cours de l'exercice

En 2009, il a été procédé :

- au remplacement de la conduite de l'Impasse des Jardins
- au remplacement de l'échelle d'accès à la cuve du château d'eau
- au remplacement d'un poteau d'incendie de la rue du Château d'Eau
- à des travaux de calorifugeage des conduites du château d'eau
- à l'installation de branchements particuliers
- à des travaux sur la surpression

F.Investissements projetés

En 2010, il est prévu de remplacer des vannes au château d'eau

4.INDICATEURS DE PERFORMANCE

A.Qualité de l'eau

La conclusion de la synthèse de contrôle sanitaire établie par la D.D.A.S.S. est la suivante :

« L'eau respecte l'ensemble des références et des limites de qualité réglementaires. Elle peut être consommée sans restriction d'usage ».

Types d'analyses réalisées	Nombre de prélèvements	Conformité
Microbiologique	4	4
Paramètre physico-chimique	4	4

Voir annexe 3

B.Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau est de 60 %.

C.Rendement du réseau de distribution

Volume produit V1	:	0
Volume importé V2	:	86 324
Volume exporté V3	:	0
Volume mis en distribution V4	:	86 324
Valeur des pertes V5	:	9 684
Volume consommé autorisé V6	:	76 640
Volume comptabilisé V7	:	76 640
Volume consommateur sans comptage V8	:	-
Volume du service du réseau	:	-

Le rendement du réseau de distribution est de 88 %

D.Indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,76 m³/km/jour
(86 324 – 76 640)/(365j*15 km))

E.Indice linéaire de pertes en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est de 1,76 m³/km/jour.

F.Taux moyen de renouvellement des réseaux

Le taux moyen de renouvellement des réseaux ne peut être déterminé.

G.Indice d'avancement de la protection de la ressource

Sans objet :

(L'indice est de 80 % mais concerne le Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Hardt auquel la commune de Blodelsheim achète l'eau).

5.ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Néant

II) ASSAINISSEMENT

1. CARACTERISTIQUES DU SERVICE

A. Présentation du territoire desservi

La totalité du village, hormis le « Poney Parc » et la « Baronnie » est desservie par le réseau d'assainissement.

Les effluents collectés sont dirigés vers la station de refoulement située rue du Muhlbach puis pompés en direction de la station d'épuration de Nambenheim, via Fessenheim et Balgau.

La station d'épuration intercommunale est opérationnelle depuis 2001 et gérée par le SIVOM du Pays de Brisach.

B. Mode de gestion du service

Le service de collecte des eaux usées est géré en régie simple par la commune de Blodelsheim.

C. Estimation de la population desservie par le réseau de collecte des eaux usées

Le service dessert environ 1 640 habitants soit 98 % de la population.

D. Nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnements est égal à celui du nombre des abonnés au réseau d'eau soit : 653

E. Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées

Tous les abonnements sont des abonnements domestiques. Il n'y a aucune autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels.

F. Linéaire de réseaux de collecte

Le linéaire du réseau de collecte est d'environ 13 km.

Une saisie des plans sur support informatique est en cours ce qui devrait permettre d'affiner la connaissance exacte de la longueur des réseaux.

G. Ouvrages d'épuration des eaux usées

La station d'épuration intercommunale se trouve à Nambenheim. Elle est gérée par le SIVOM du Pays de Brisach. Elle reçoit et traite les eaux usées des communes de Blodelsheim, Balgau, Fessenheim et Nambenheim.

2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

A. Modalités de tarification

Une seule tarification a été instaurée par le Conseil Municipal. Elle est assise sur la quantité d'eau facturée à l'abonné.

La redevance s'est élevée à 1 € par m³ d'eau en 2009 (voir tableau page 3 pour l'évolution du tarif).

Pour les usagers qui s'alimentent en eau sur une autre source que le réseau communal, la redevance d'assainissement facturée est basée par un forfait de 40 m³ d'eau par an et par personne vivant au foyer (40 m³ x 1 € par pers. et par an).

Le tarif pour 2009 a été fixé par délibération du Conseil Municipal du 30.01.2009 (Annexe 1).

B. Facture d'assainissement type

La redevance assainissement est facturée en même temps que l'eau (voir facture en annexe 2)

C. Recettes

Nature	Montant
-Redevance d'assainissement :	74 401 €
-Subvention :	0 €

3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

A.Montants financiers

Montant des investissements sur le réseau d'assainissement : 8 194,09 €
pour l'installation de 5 branchements particuliers

B.Etat de la dette

Il reste un seul emprunt à rembourser.
Ses caractéristiques sont les suivantes :

Année d'origine	Organisme prêteur	Contractant	Durée	Taux	Dettes à l'origine	Objet	Annuité totale	Intérêts	Capital	Échéance	Capital restant dû au 31.12.2009
2000	B.F.C.M.	Communauté de Commune « Essor du Rhin »	15	2,58	167 700	Station d'épuration	15 616	2 695	12 921	2014	68 068

C.Amortissements

Le montant des amortissements pratiqués en 2009 est de 47 309 €.

D.Présentation des projets à l'étude

Néant

E.Programmes pluriannuels de travaux adoptés

Néant

4.INDICATEURS DE PERFORMANCE

A.Taux moyen de renouvellement des réseaux

Aucun programme de renouvellement de réseaux n'est en cours.

B.Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées

Le service d'assainissement collectif dessert 653 abonnés.

Nombre potentiel d'abonnés de la zone

relevant de l'assainissement collectif :

660

Taux de desserte :

99 %

C.Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 70 %.

D.E.F : Conformité des effluents, des équipements des stations d'épuration et de leur performance

Non concerné (SIVOM du Pays de Brisach)